

que je tiens à ce qu'ils soient travaillés par chaque élève personnellement au lieu d'être soufflés par les maîtresses.

Eh non, il faut l'ordre extérieur, et si vous ne l'avez pas, prenez les moyens de l'obtenir; s'il faut des moyens énergiques, prenez-les. Je vous dis toutefois: même en prenant ces moyens énergiques, voyez toujours à ce que votre action pénètre à l'intérieur de l'enfant, agisse sur sa raison, sa conscience, sa volonté. Et ne croyez pas votre besogne parfaite quand, après un grand coup d'autorité, vous avez réduit un enfant à l'ordre. Il faut pourvoir à ce que ce grand coup profite à son éducation. Tout en se conduisant bien il faut que les enfants apprennent à le faire par devoir en se sentant heureux de vivre sous l'autorité du maître. Voilà dans quel esprit, il faut travailler à faire observer l'ordre.

Faut-il vous donner les raisons qui réclament l'ordre extérieur? Le respect de la règle extérieure habitue au respect de la règle intérieure dictée par la conscience. L'habitude de l'ordre élève les vues de l'enfant et le dispose à en mettre dans tous les détails de sa vie: intellectuelle, morale et sociale. Le succès des études, la bonne formation, le bonheur de notre petit peuple; tout cela tient à une exacte observation du règlement. La discipline est nécessaire enfin parce que les habitudes d'ordre ou de désordre, contractées à l'école, marquent l'âme de l'enfant pour toute sa vie.

Certains auteurs dont l'esprit est faussé par les idées dites modernes, prêchent une "discipline libérale" qui laisse toute latitude aux enfants. Rien n'est plus erroné. Le règlement, le silence, le travail appliqué, ne sont pas choses auxquelles l'enfant se livre naturellement, il faut du doigté et de la fermeté chez le maître pour les obtenir. Notre discipline sera vraiment libérale, dans le bon sens, si, agissant sur sa volonté, nous obtenons qu'il se détermine librement au bien que nous lui demandons. Mais il faut qu'il s'y détermine.

Que faut-il faire pour obtenir cette bonne discipline?

Mesdemoiselles, voici quatre règles qui doivent toujours nous guider dans toute entreprise d'éducation, qu'elle soit physique, intellectuelle ou morale. Il faut: 1° que l'enfant connaisse bien ce qu'il doit faire, 2° prévenir autant que possible les occasions qu'il a de mal faire, 3° le mettre en demeure d'agir par lui-même, 4° corriger ce qu'il a fait. Je pourrais ajouter une quatrième règle qui entre dans le cercle que je viens de tracer: recommencer la répétition des mêmes actes pour lui en faire acquérir les habitudes. C'est bien ce qui se fait en classe, n'est-ce pas? On enseigne une règle de grammaire, puis on donne des applications d'où l'on élague les trop grandes difficultés; le devoir fait, on corrige et on recommence pour que, par la répétition, l'élève s'habitue à faire mieux et plus facilement. Procédez toujours ainsi dans toute éducation, l'éducation morale comme les autres, en particulier dans la discipline qui nous occupe présentement.

Je vais vous parler aujourd'hui de la première règle; avec la grâce de Dieu nous les repasserons successivement. (à suivre)